

BACCALAURÉAT EN ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (7950) PASSERELLE SCIENCE ET TECHNOLOGIE

AUTOMNE - Trimestre 1 (15 crédits)			HIVER - Trimestre 2 (15 crédits)		
	SCE-100-02	Organisation de l'éducation au Québec		SCE-302-17	Adolescence et transition à la vie adulte
	3 crédits	Discipline*		SCE-204-17	Connaissance et interventions auprès des élèves présentant des difficultés comportementales au secondaire
	3 crédits	Discipline*		3 crédits	Discipline*
	3 crédits	Discipline*		3 crédits	Discipline*
	3 crédits	Discipline*		3 crédits	Discipline*
AUTOMNE - Trimestre 3 (12 crédits)			HIVER - Trimestre 4 (15 crédits)		
	SCE-101-02	Utilisation pédagogique des TIC		ESE-281-17	Didactique des sciences et des technologies II (ESE-280-17)
	ESE-280-17	Didactique des sciences et des technologies I		ESE-315-02	Gestion du groupe-classe
	ESE-380-20	Stage II : Observation participante et intervention (ESE-181-08) Règlement pédagogique		ESE-383-20	Stage III : Intervention et analyse de la pratique (ESE-380-20) Règlement pédagogique
	SCE-300-17	Apprentissage et cognition en enseignement		SCE-200-17	Connaissance et intégration des élèves handicapés et en difficulté
				SCE-301-17	Évaluation des compétences
AUTOMNE - Trimestre 5 (18 crédits)					
	ESE-483-10	Stage IV : Prise en charge d'une tâche en enseignement secondaire (règlement pédagogique) (ESE-383-20)			
	SCE-102-02	Éthique et profession enseignante			

*Un maximum de sept cours disciplinaires obligatoires pourra être exigé pour compléter la formation des étudiantes et étudiants admis à la passerelle Science et technologie. L'ensemble de ces cours permettront aux étudiantes et étudiants de développer des connaissances et compétences dans les disciplines des sciences et technologies complémentaires à celles étudiées dans le baccalauréat disciplinaire ayant servi de base à l'admission. Ces cours seront identifiés par la direction du module.

Pour un total de 75 crédits